Trente-et-unième Année. — N° 318 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. DIMANCHE 14 NOVEMBRE 1886

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. - Un an, 50 francs.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs.
La France et l'étranger, les frais de poste en sus.
PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. — TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'A RÉCEPTION D'AVIS CONTRAIRE.

RÉDACTION & ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX
Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34
Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ÉLECTION LÉGISLATIVE
du 21 Novembre 1886

CANDIDAT CONSERVATEUR INDÉPENDANT
Louis DERVAUX
Cultivateur et Industriel
Ingénieur des Arts et Manufactures
Maire de Wargnies-le-Grand.

ROUBAIX, LE 13 NOVEMBRE 1886

LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE & DE L'ÉTAT

La Chambre actuelle continue son œuvre de haine et de persécution. Il ne lui suffit pas d'avoir chassé les congrégations et d'imposer l'enseignement athée à la France catholique, elle pense que les sujets de troubles pour la tranquillité publique ne sont pas suffisants, et elle va agiter la question de la séparation de l'Église et de l'Etat. Ainsi qu'on a pu le voir, la commission nommée par nos honorables est en majorité favorable à l'abrogation de la loi du 28 germinal an X.

Le vote de jeudi jette dans le pays de nouvelles inquiétudes religieuses et encourage les espérances des partisans de la séparation de l'Église et de l'État, sans compter que la résistance opposée par certains ministres à la séparation en question doit nécessairement s'amoindrir à la suite de manifestations semblables à celles du dernier vote des bureaux de la Chambre.

Et la séparation, telle qu'on l'entend, c'est la dépossession pure et simple des divers cultes, c'est la désaffectation de toutes les églises, chapelles et synagogues, de tous les presbytères, séminaires et temples, etc. etc. C'est le clergé catholique privé des droits que lui assure le concordat et jeté sur le pavé.

Voilà ce que l'on veut, et nous ne cesserons de le redire: car, chaque jour, des faits nouveaux nous donnent raison.

M. Trystram est partisan de tout cela : *nous le mettons au défi d'imprimer le contraire :* nous le mettons au défi, lui qui a déjà voté le principe de cette séparation des Eglises et de l'Etat, dans la Chambre de 1881, d'oser affirmer qu'il veut le respect des droits et des libertés des catholiques, des protestants et des juifs, de tous ceux qui ont encore une Religion.

Les électeurs, qui ne redoutent pas de jeter le pays dans cette effroyable aventure, peuvent voter pour le candidat radical, leur attente ne sera pas trompée : M. Trystram est franc-maçon ; il obéira au mot d'ordre des Loges.

Quant aux citoyens libéraux et indépendants de toute croyance et de toute doctrine, nous les supplions de réfléchir.

NOUVELLES DU JOUR

La mort de M. Paul Bert

Paris, 12 novembre. — M. le président du Conseil a envoyé à Mme Paul Bert, le télégramme suivant :

« Je suis l'interprète du gouvernement tout entier, en vous exprimant la profonde douleur avec laquelle nous venons d'apprendre le malheur irréparable qui vous frappe.

» La Chambre des députés, à laquelle j'ai fait immédiatement cette cruelle communication, s'est associée à nos sentiments : elle a levé sa séance.

» Puissent ces témoignages adoucir l'amertume de votre désespoir! »

M. Floquet, prélident de la chambre, vient d'envoyer à Mme Paul Bert le télégramme suivant :

« Je suis sûr d'être l'interprète des sentiments de la nation en associant ses représentants à la douleur qui vous atteint et en envoyant l'adieu de ses collègues au grand citoyen que vous pleurez. »

Hanoï, 12 novembre. — M. Paul Bert, résident général, est mort hier soir à cinq heures, à la suite d'une hémorrhagie intestinale.

Son corps sera ramené en France par l'*Annamite*.

La famille de M. Paul Bert partira par le courrier, à la fin de novembre.

M. Vial remplit par intérim les fonctions de résident général.

Toute la colonie est en deuil, mais on n'éprouve aucun découragement.

Les tarifs des messageries maritimes

Paris, 12 novembre. — A la suite des explications fournies à la commission du budget de la chambre, par M. Granet et un représentant des messageries maritimes au sujet des tarifs commerciaux appliqués par cette compagnie, il a été décidé que : 1° A l'importation, le fret pour Marseille sera toujours au moins aussi bas que pour n'importe quel port étranger; 2° A la sortie les frets accordés au commerce des ports français ne seront jamais supérieurs à ceux qui seront consentis au commerce des ports étrangers; 3° des négociations seront entamées entre l'Etat, la Cie des messageries et la Cie P. L. M, en vue d'amener un abaissement des frets et tarifs, et d'assurer, aux soies destinées à Lyon un traitement aussi favorables qu'à celles qui vont à Londres.

Les sociétés de secours mutuels

Paris, 12 novembre. — La Commission du projet de loi adopté par le Sénat et renvoyé à la Chambre des députés sur : *Les Sociétés de secours mutuels* s'est réunie aujourd'hui et a nommé president MM. Rémoiville, secrétaire M. Audiffred ; tous ses membres se sont déclarés partisans du projet de loi, M. Le Gavrian et Audiffred cependant ont demandé qu'une plus grande liberté fût laissée aux sociétés de secours mutuels. — et que celles-là même qui n'ont pas passé par la formalité d'homologation des statuts, puissent recevoir des dons.

M. Le Gavrian a fait valoir que beaucoup de sociétés de secours mutuels existent dans les grandes villes manufacturières, que beaucoup d'entre elles n'ont pas la personnalité civile concédée par l'homologation et qu'il était cependant désirable qu'elles puissent recevoir des dons de personnes bienveillantes, anciens patrons, etc. et la cotisation de membres honoraires.

La commission se réunira prochainement pour en délibérer, mais il est probable que le projet, tel qu'il revient du Sénat, sera adopté.

Le recrutement régional

Paris, 12 novembre. — Par 11 voix contre 5, la commission de l'armée à la chambre a voté le *principe du recrutement régional, ce principe* est ainsi formulé :

« Les corps de troupe de l'armée active qui entrent dans la composition de chaque corps d'armée, se recrutent sur le territoire de la région correspondante à l'exclusion de la subdivision de région dans laquelle ils sont stationnés. »

Le renouvellement partiel de la Chambre

Paris, 12 novembre. — La Commission d'initiative de la Chambre a adopté le rapport concluant au rejet de la proposition Colfavre, laquelle tendait au renouvellement partiel de la Chambre.

La réforme de l'impôt

Paris, 12 novembre. — La commission chargée d'examiner les projets relatifs à la réforme de l'impôt a décidé de frapper d'un droit de 6 0|0 les créances hypothécaires.

Elle a également admis la principe d'un droit égal en ce qui concerne l'equivalence chirographaire.

Une protestation du Vatican contre la nouvelle loi scolaire

Rome, 12 novembre. — Hier est partie une note du Vatican adressée au gouvernement de la République française, pour protester contre les dispositions de la nouvelle loi scolaire hostile à la religion.

On dit cette note modérée dans la forme et très ferme sur le fond des protestations.

Les inondations

Marseille, 12 novembre. — Le Rhône baisse de 10 centimètres par heure.

A Beaucaire, les eaux, à minuit, s'élevaient à 7 m. 54. A huit heures, leur hauteur n'était plus que de 7 m. 44.

Cette décroissance confirme les renseignements d'après lesquels le Rhône aurait atteint son niveau le plus élevé.

Marseille, 12 novembre. — Le temps est moins menaçant. Les affluents du Rhône baissent lentement à cause de la montée du fleuve, qui continue à dominer la situation. C'est ainsi que, malgré la baisse accentuée qui s'est opérée dans la partie moyenne du cours de la Durance, Barbentane, Rognonas et Graveson viennent d'être inondés.

Lyon, 12 novembre. — La voie étant coupée près de Montluel, le train spécial qui conduisait à Nice le roi et la reine de Wurtemberg est arrivé ici à six heures ce matin, *via* Macon, venant de Modane.

Le train est reparti pour Nice à 6 h. 15.

Marseille, 12 novembre. — La crue du Rhône a dépassé à Tarascon celle du 27 octobre.

Sept maisons d'habitation se sont écroulées à Rognonas, sur les bords de la Durance. Aucun accident de personnes.

Grenoble, 12 novembre.— M. Millaud, ministre *des travaux publics*, a visité *les plaines* de Moirans et de Tullins inondées. Il partira demain pour Gap.

Avignon, 12 novembre. — Le pont de Cavaillon sur la Durance s'est effondré.

Un déraillement

Digne, 12 novembre. — Le train 429, a déraillé entre les stations de Pépin et de Sisteron, après un choc contre un bloc de rocher tombé sur la voie par suite des inondations. Il y a 4 tués et 6 blessés.

Les faux timbres-postes

Châlons-sur-Saône, 12 novembre. — Le parquet a arrêté cinq individus inculpés de fabrication et d'émission de faux timbres-postes dans plusieurs villes.

En Espagne

Madrid, 12 novembre. — Des nouvelles inquiétantes ont circulé ici pendant toute la nuit dernière alimentées encore par des mesures militaires extraordinaires qui avaient été prises et dont on ne connaissait pas les causes.

Des nouvelles graves sont arrivées des provinces. notamment de la Catalogne.

On télégraphie de Cadix que 700 soldats destinés à être envoyés au Cuba, avaient refusé d'embarquer.

UN GOUVERNEMENT CATHOLIQUE

Dans le discours qu'a prononcé le roi des Belges à l'ouverture du Parlement de Bruxelles, il y a une partie qui frappera certainement l'opinion : c'est celle qui traite de la question économique. *S'il fallait une preuve de plus de l'universalité de la crise* qui se prolonge dans le monde du travail et de la production, nous l'avons ici très éclatante. On se souvient des troubles et des désordres qui sont récemment survenus en Belgique. Ces tristes événements n'ont pas seulement démontré l'aveuglement d'une partie des ouvriers, mait encore et surtout leur profonde misère. Un problème a tout à coup surgi, plein d'obscurités et de menaces ; il devait s'imposer à l'attention du gouvernement, et il faut reconnaître, à en juger par le discours du trône, que celui-ci a compris virilement sa responsabilité et son devoir.

Le roi ne désavoue pas les principes de liberté qui, en économie politique comme ailleurs, restent la vérité féconde. Mais il fait comme nous tous; il se demande, en face de la situation actuelle, s'ils n'ont pas été mal compris et mal appliqués; si le régime de la libre concurrence doit n'être que la lutte acharnée des égoïsmes; si la loi ne doit pas dans cette mêlée une protestion spéciale aux faibles et aux malheureux. Quant au passé, il annonce de larges mesures de clémence, et, pour l'avenir, des projets de loi dont l'idée première révèle une généreuse initiative.

Il est interessant de voir la Belgique s'appliquer de toutes ses forces à résoudre les problèmes économiques, devenus aigus presque partout. Syndicats professionnels, conseils d'arbitrage et de conciliation entre les chefs d'industrie et les ouvriers, réglementation du travail des femmes et des enfants, répression des abus qui se produisent dans le paiement des salaires, construction de maisons d'ouvriers, développement des institutions de prévoyance et de secours mutuels, mesures pour arrêter les progrès effrayants de l'alcoolisme : voilà les principales choses dont le roi entretient le Parlement belge. Nous aurons à suivre la discussion de toutes ces réformes et peut-être à profiter de l'expérience de nos voisins.

Mais le discours ne s'en tient pas à ces mesures, qui sont des mesures de préservation plus que de progrès. La force vitale du progrès est dans les ecoles. Entre les nations productrices qui se disputent le marché du monde, l'avenir est aux plus instruites, aux plus habiles et aux plus laborieuses. Mais, en fait d'instruction, à Bruxelles comme chez nous, comme en Allemagne, en Angleterre et en Italie, on insiste, avant tout, sur l'éducation professionnelle, sur l'apprentissage des œuvres agricoles et industrielles; on veut du dessin, de la gymnastique, des travaux manuels.

Rien n'est plus remarquable ni plus caractéristique dans la physionomie de notre temps que cette préoccupation universelle de l'école, que cette concurrence dans l'art de faire de bons ouvriers, comme ailleurs on essaie de faire de bons soldats. C'est que l'ouvrier est un soldat aussi; c'est lui qui gagne les batailles économiques.

Nous ne savons si ce développement parallèle de toutes les forces intellectuelles et industrielles des nations civilisées n'amènera pas, au terme, quelque désillusion; si les forces rivales, partout également tendues, ne créeront pas une sorte d'équilibre permanent, où la condition matérielle de chacun restera à peu près la même. Ce n'est pas une raison de ne pas lutter de toute manière; car on peut espérer que la civilisation profitera de l'effort et que, dans le travailleur acharné lui-même, l'homme, en définitive, c'est-à-dire l'être moral, se fortifiera, s'éclairera toujours plus, pour mieux comprendre et accepter les lois qui régissent la vie humaine.

UNE OMISSION

Radicaux et opportunistes mènent grand tapage du discours de M. Raoul Duval. Leurs journaux développent à perte de vue les critiques que le député de l'Eure a adressées à la droite, et passent sous silence les reproches infiniment plus graves qu'il a infligés à la gauche.

Prenons donc le *Journal Officiel* et réparons cette... omission.

M. Raoul Duval a constaté d'abord :

Cette tendance qui, je crois, a-t-il dit, peut être très fatale au parti républicain, celle de s'imaginer que rien n'existe au dehors de lui, que les citoyens qui ne sont pas enrégimentés dans ses rangs ne comptent pas. Ils existent cependant comme citoyens et comptent surtout comme contribuables..... et si on les oubliait, si on s'obstinait à ne pas compter avec eux, on pourrait s'exposer aux plus graves mécomptes, les jours de ces règlements périodiques, qui *reviennent tous les quatre ans; et, s'il y a eu un* certain mécompte sur les bancs où siège mon honorable collègue, je ne sais pas s'il ne faut pas en reporter en partie la responsabilité sur ceux qui n'ont voulu voir que les électeurs républicains, sans tenir compte des autres, qui, trop oubliés, se sont rappelés à leur souvenir.

Voilà un morceau dont la majorité ne votera certainement pas *l'affichage. Elle* a trouvé sans doute que, dans l'espèce, la vérité n'était pas bonne à dire.

Continuons à examiner les griefs énumérés par M. Raoul Duval :

Avec l'impôt sur le revenu, je crains que vous n'aboutissiez à quelque chose d'analogue. L'honorable M. Dreyfus, pour essayer de le faire accepter, le faisait tout petit, tout modeste. Ce sera, disait-il un impôt de statistique. Je ne crois pas qu'il pût se servir d'un mot plus fâcheux. Dans l'état de notre société, avec les aspirations ardentes qui se produisent dans certains milieux sociaux, les idées aventureuses qui hantent certains esprits, les réunions où se produisent des violences de langage qui trouvent dans la presse des échos de nature à faire juger notre pays sur un petit nombre d'énergumènes, la statistique des fortunes individuelles pourrait bien, aux yeux de la plupart de ceux qui possèdent, apparaitre pour demain comme le grand-livre des proscriptions communardes.

Et plus loin :

Tous les travailleurs souffrent, tous se plaignent. Voilà le lot de ceux qui font la richesse et la force des nations.

Si vous parcourez les statistiques criminelles qu'on nous distribue, n'êtes-vous pas, en outre, frappés de la rapidité avec laquelle grandit chez nous l'armée du crime, et inquiets de la voir recruter non seulement ses soldats, mais ses cadres jusque dans l'enfance ? N'y a-t-il pas quelque chose qui doive arrêter l'attention de tous les Français soucieux de notre avenir, dans la façon dont les éléments révolutionnaires, qui fermentent au fond de toutes les sociétés, se croient permis aujourd'hui de braver le pouvoir issu du suffrage universel?

Il s'est produit, il y a quelques jours, un fait qui, pour mon compte, m'a fait singulièrement réfléchir. Nous avons vu un des chefs de l'armée révolutionnaire s'adresser au ministre de la justice pour lui dire : Si vous avez la paix dans la rue, ce n'est pas à vous que vous le devez, c'est parce que nous n'avons pas voulu la troubler.

Le gouvernement avait pris contre les désordres de la rue, des précautions que la Chambre avait approvées, implicitement au moins; or, le lendemain, le chef révolutionnaire auquel je fais allusion écrivait au garde des sceaux : « Vous croyez que ce sont vos soldats et vos gendarmes qui nous ont fait peur? Eh bien, voulez-vous prendre l'engagement de ne pas augmenter les forces dont vous disposez, et je fais le pari d'enlever vos gendarmes et vos soldats! »

Comme si la vie de nos gendarmes, le sang de nos soldats, pouvaient faire l'enjeu de pareils paris !

Comme, à ce moment, un membre de la gauche, qui croit posséder l'esprit d'à-propos, s'écriait : « Cela n'a pas de rapport avec le budget ». M. Raoul Duval de répondre :

Messieurs, vous ne ferez jamais de bonnes finances tant que serez indifférents à de pareils symptômes; la prospérité financière repose essentiellement sur la confiance, et rien n'est plus de nature à lui porter une mortelle atteinte que de semblables faits, si ce n'est l'indifférence du législateur à leur endroit.

Continuons nos citations :

Vous avez traité en suspects ceux qui n'étaient pas de votre bord. Pour admettre vos concitoyens à exercer sur les affaires publiques une part d'action qui est dans leur droit, beaucoup d'entre vous demandent des gages, oubliant que la première condition pour obtenir la bonne foi est d'avoir la dignité d'y croire.

Vous avez divisé la France en deux camps : jusque dans les moindres villages, il y a ceux que l'on considère comme étant les amis du gouvernement, les républicains auxquels la République appartient. Pour ceux-là, toutes les faveurs administratives.

N'est-ce pas la vérité que la Chambre, le parti républicain a voté une loi qui enlève aux communes l'administration des biens des pauvres, faisant ainsi de la charité officielle une arme de la politique? A-t-on sous ce rapport-là, aujourd'hui, en 1886, moins de liberté que nous n'en avions du temps de la Reine Blanche? C'est un fait cela. Nos bureaux de bienfaisance étaient de temps immémorial administrés par des délégués nommés par leurs concitoyens; aujourd'hui, sur six membres, quatre sont nommés par le ministre de l'intérieur. Comment les choix sont-ils faits? — Je ne crains pas de le répéter, parce qu'il faut que vous entendiez cela,—Dans toutes les communes où l'élément républicain n'a pas la prépondérance, le ministre prend exclusivement des hommes dont pas un seul n'a pu franchir le seuil du Conseil municipal.

Vous blessez de la sorte, profondément, nos populations rurales, et une fraction de l'opinion, une minorité avec laquelle il serait souverainement impolitique de ne pas vouloir compter, a fini par considérer, dans une certaine mesure, qu'aux yeux au moins d'une portion trop grande du parti républicain, la République était un régime qui lui apparaissait comme lui appartenant en propre, qu'il avait le droit d'exploiter pour lui et les siens.

C'est un fait, Est-ce un bien ? Non ; vous conviendrez tous avec moi que c'est un mal. Eh bien, si, à gauche, vous ne modifiez pas votre politique, si vous maintenez la scission qui existe trop profondément dans les provinces, si celui qui se targue de personnifier la République au village continue, par le fait de vos administrateurs, à être une sorte de citoyen d'un ordre majeur, considérant ses concitoyens comme d'un ordre inférieur, devant être exclus de tout, vous n'aurez pas fait ce que vous devez pour l'apaisement.

Si je laisse de côté les intérêts matériels auxquels il vous a fallu donner des satisfactions trop coûteuses, je crois que le parti républicain y a été obligé, pour donner satisfaction à la fraction la plus ardente de la partie de la nation sur laquelle, seule, il a voulu s'appuyer au delà de ce qu'une saine appréciation de la situation politique lui aurait conseillé dans une lutte qui, après avoir visé le cléricalisme seul, a fini par s'attaquer à la conscience religieuse.

Eh bien, si vous ne modifiez pas votre politique, si vous ne permettez pas à la fraction modérée de l'opinion de vous apporter un contrepoids nécessaire, vous vous engagerez toujours plus avant dans cette voie, et, je ne crains pas de vous le dire, vous succomberez dans la lutte comme ont succombé tous les pouvoirs qui n'ont passé s'arrêter dans une guerre contre l'indépendance de la conscience humaine.

Ce réquisitoire, si vigoureux dans sa modération voulue, ne traduit-il pas avec exactitude le sentiment du pays ? Nous ne l'affaiblirons par aucun commentaire, et, vraiment, si nous mettions en regard de cette page les critiques adressées à la droite, le parallèle ne serait pas en faveur de la gauche. Que reproche, en effet, M. Raoul Duval à quelques-uns de nos amis ?

De faire de l'obstruction.

Nous sommes convaincus que ce reproche est immérité. En tout cas, s'il s'appliquait à quelqu'un, ce ne pourrait être aux vingt représentants du Nord, lesquels ont été absolument et strictement fidèles à leur mandat. Ils ont lutté sans relâche pour défendre les intérêts de leurs électeurs.

Ils ont été avant tout et surtout des hommes d'affaires.

Ils n'ont eu qu'un but : protéger le travail national, aplanir les difficultés financières, faire de l'apaisement.

Tel a été leur unique souci.

Tout le monde le sait, — nos adversaires mieux que personne.

B. DU BOUSQUEL.

LES DRAMES DE L'EAU

Elles sont épouvantables, les nouvelles qui nous arrivent des inondations. Hier, il semblait que tout s'apaisât ; aujourd'hui le fléau redouble de violence. Les colères de Dieu soufflent dans l'air : le déluge étend ses ravages, la terreur gagne; l'horreur s'accroît. Voici le moment où Paris, le grand Paris, tour à tour indifférent et charitable, doit s'émouvoir. La Saône déborde; le Rhône sort de son lit; les misères, les souffrances grandissent d'heure en heure. A Rive-de-Gier, il a fallu faire évacuer précipitamment un puits de mine envahi par les eaux ; à Valence, on déménage en toute hâte les maisons de la basse-ville. Du côté de Gap, sur les bords de la Bourne et de la Luye, les maisons s'écroulent. A Peyrolles, la Durance a rompu ses digues. Les plantations de la promenade des Anglais, à Nice, sont arrachées et dispersées par la tourmente. Le champ de foire de Beaucaire est submergé.

Presque plus d'espoir pour les mines de Trels : elles sont déjà noyées et plus de deux cents ouvriers demandent du pain. Impossible d'aborder les mines de Valdonne En plusieurs endroits, les chemins de fer sont coupés.

On ne nous parle que de digues rompues, que de mines, que d'écroulements, que d'éboulements. Et la pluie tombe toujours davantage. Les ruisseaux deviennent des torrents. De ci, de là, on essaie de faire des barrages : l'eau les fait voler en éclats et, de leurs débris, elle fait des béliers qui vont battre les murailles. Partout, les habitants se défendent avec une énergie désespérée ! c'est en vain. Il faut fuir ou mourir. Et plus d'un meurt en fuyant.

***

Hélas! qui pourra jamais raconter les drames de l'eau? En 1875, la Garonne renversa tout sur son passage. Toulouse eut son plus grand faubourg par terre, et les campagnes environnantes souffrirent à ce point qu'elles se ressentent encore du cataclysme. Des barques flottaient par les rues, les flots les brisaient et confondaient dans la mort les sauveteurs et les victimes. Dans la boue noirâtre, quand le fleuve fut rentré dans son lit, les cadavres d'hommes et d'animaux gisaient pêle-mêle, noyés, écrasés, méconnaissables. Les pauvres habitants allaient, trouvant à peine la place où étaient leurs demeures, poussant de grands cris, sanglotant... Les secours arrivaient de toutes les parties de la France : l'étranger meme envoyait de l'argent, des habits, des couvertures... Mais quels secours eussent été suffisants! Ceux qui ont assisté à ces lamentables spectacles ne sauraient les oublier.

Il nous souvient de ces vallées, littéralement bouleversées, crevassées, ravinées dans tous les sens. La tempête, non contente de déraciner les arbres, les avait poussés et chassés devant elle. Jamais, de mémoire d'homme, on n'avait vu pareille furie d'eau. Les constructions émiettées, pulvérisées, jonchaient de décombres les guérets, qui présentaient l'image du chaos. Un matin, me promenant à travers cette indicible désolation, je vis, non loin d'un village, un vieux paysan qui pleurait à chaudes larmes, assis sur un tronc d'arbres. Là était son champ et sa culture n'était plus qu'un amoncellement de gravier. Je lui dis, en manière de consolation, qu'on lui viendrait en aide, que l'avenir lui serait plus favorable ; j'ajoutai qu'il n'est pas digne d'un homme de se laisser abattre. Il ne me répondit qu'un seul mot : « J'aimerais mieux être mort. »

L'année suivante, un hasard fit que je me trouvais en Suisse au moment de semblable catastrophe. Je voyais avec mélancolie des années d'effort nécessaires non pas pour réparer, mais bien pour reconstituer les cantons agricoles, et je surpris sur les lèvres d'un pauvre diable thurgovien le mot du paysan des environs de Toulouse : « Si j'étais mort, tant mieux ! » répétait-il en un mauvais français. mais sur un ton qui fendait le cœur. Le sentiment est donc pareil chez les cultivateurs de toutes les régions possibles : ils finissent par s'absorber dans la passion de leur terre. Je vous jure qu'il régnait dans ces campagnes quasi-effacées, dans ces villages et ces villes quasi-arrachés de terre, une misère farouche, en harmonie navrante avec les ravages extérieurs, On ne peut rien imaginer de plus lamentable ici-bas.

***

Il est difficile de se faire une idée de la puissance des flots comprimés, quand ils ont une fois éventré un barrage ou crevé une digue. Vous les verriez bondir avec un bruit de tonnerre, avec une irrésistible violence, déracinant, entraînant, tourbillonnant. Dans le séjour que je fis en Suisse, j'ai pu voir une digue rompue, auprès d'un bourg appelé Maltheim. Elle était faite d'ais de bois maçonnés à la base, retenant d'énormes quartiers de rochers. L'eau, blanche d'écume, cascadait pittoresquement entre les pierres; les poutres verdissaient de mousse, et, des deux côtés, les fraîches prairies en pente douce s'en allaient rejoindre des bois de sapin.

A qeelques pas, le moulin à toit rose mêlait l'accompagnement rythmique de sa meule à la chanson continue du torrent. C'était, la veille du désastre, un vrai site d'enchantement, où les touristes se donnaient rendez-vous. Et le lendemain, plus de digue, plus de moulin, plus de sapins, plus de prairies. Deux mois plus tard, l'eau s'échappait encore en tumulte : c'était comme un cirque de boue où s'enfonçaient les pieds des chevaux. Du moulin, à peine restait-il deux pans de murs. Quatre personnes étaient mortes là... On avait voulu les sauver, mais l'essai du sauvetage n'avait abouti qu'à faire périr un batelier.

Partout; durant ces jours de deuil, le tocsin sonnait aux clochers funèbrement. Les hurlements du vent, les rages de la vague, les crépitements de la pluie étouffaient ses sons lents et lourds. Le tocsin continuait à pleurer ses notes lugubres. Dans je ne sais plus quelle bourgade, on releva le carillonneur mort, à demi broyé, mais attaché à la corde de sa cloche. Quel drame effroyable s'était accompli là dans la solitude? Par quelle affolement le pauvre diable était-il descendu du clocher? Dieu seul a pénétré ce mystère. Mais le malheureux était mort, et le flot, en ballottant son cadavre, avait dû lui-même continuer à sonner le tocsin.

***

L'eau monte, l'eau gronde, l'eau mine et sape les édifices. Un roulement de tonnerre : c'est une usine qui tombe. Un mur résiste : la rage de l'élément se multiplie. Ne pouvant s'ouvrir un passage, il creuse, il s'élargit et va ravager à droite et à gauche, jusqu'à ce qu'il se soit assuré une issue. En de tels cas, les malheurs ont été parfois si grands, qu'il a fallu canonner l'obstacle pour diminuer la force du fléau. Tragédie sur tragédie. Ce qui ne s'écroule pas, par une ironie sans nom de la nature, on se voit contraint de le renverser.

Je n'en finirais pas si je voulais passer en revue les innombrables colères des fleuves. La Loire a bien souvent épouvanté ses riverains! Et la Seine... Et le Rhône, plus terrible à lui seul que la Seine et la Loire. Un écrivain, dont j'ai oublié le nom, a écrit une histoire générale des inondations en France, en deux gros volumes. Et il n'a pas tout dit!...

Mais quoi ! c'est toujours la répétition des mêmes faits, le récit des mêmes angoisses, des mêmes désespoirs, des mêmes dévouements inutilements prodigués. On peut venir à bout d'un incendie ; on est toujours vaincu par l'inondation. L'eau débordée ne connait point de maître. Elle se fait un jeu d'appauvrir la terre, de la rendre inféconde pour longtemps, de promener, enfin, dans les plus riantes contrées, ses inexorables révoltes. Et quand elle se décide à reprendre son cours, hélas! les miasmes qu'elle laisse après soi achèvent son œuvre. Pas de récolte ! Plus de ressources ! Et des pestilences dans l'air ! Tous les besoins, toutes les calamités assaillent les hommes. La malédiction s'attache de longs mois à la terre inondée quelques jours.

Les pluies s'arrêteront, cependant; le vent dispersera les noires nuées; le soleil illuminera de nouveau le ciel bleu. On ne se souviendra plus alors des souffrances endurées; mais ceux qu'atteint le malheur souffriront encore.

FOURCAUD.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

(Reproduction interdite)

ROUBAIX-TOURCOING, 13 novembre.

La situation générale sur nos places reste toujours à peu près telle que nous l'avons indiquée dans notre dernier bulletin : la fabrique travaille largement; le négoce lainier est dans une situation d'expectative qui doit forcément se dénouer prochainement ou par la hausse ou par la baisse. Devant les deux courants d'opinions contraires, il nous semble difficile d'établir des prévisions exactes ; nous nous bornons donc, quant à présent, à relater simplement les faits.

Tissus. — La fabrique conserve toujours l'excellente situation qu'elle a acquise : toutefois les demandes se raréfient un peu. Les acheteurs de tissus exagèrent à leur profit la faiblesse des cours de la matière. Mais la baisse s'est plutôt attaqué à des laines de qualités inférieures, qui n'ont pas d'emploi dans la fabrication locale. Cette dépréciation ne peut donc pas influer sérieusement sur le prix des tissus.

Laines. — Les dépêches d'Anvers signalent le maintien constant des prix élevés pour les bonnes laines. Aux cours pratiqués à la vente publique, il serait impossible d'établir du peigné dans des conditions de prix en rapport avec les offres faites par les consommateurs.

Nous avons à relater aussi une nouvelle qui pourrait exercer une assez grande influence sur les cours des laines fines. Le *Pacific Steam Company*, a reçu, ces jours derniers, un télégramme annonçant que le port de Monte-Video vient d'être fermé aux provenances de Buenos-Ayres à cause du choléra. Cette nouvelle nous a été confirmée de Monte-Video, par l'un de nos amis. Il serait difficile de prévoir dès à présent les conséquences que pourrait avoir, pour le commerce des laines, l'épidémie sévissant pendant plusieurs mois à Buenos-Ayres.

Peignés. — Le mouvement en octobre, des principaux conditionnements, Roubaix. Tourcoing. Reims, Amiens et Fourmies, accuse sur la période correspondante de 1885, une diminution notable dans le chiffre des opérations : environ 2 millions de kilogs de peigné soit à peu près 35 0|0. Depuis, on a vendu un peu plus, mais, ainsi que nous le disions dans notre dernier bulletin, la fermeté des cours qui s'est manifestée à Anvers, le premier jour de la vente publique, a ramené la confiance chez les producteurs de peignés qui tiennent maintenant leurs prix plus fermes, ce qui a peut-être amené quelque hésitation de la part de l'acheteur fabricant. Mais comme de ce côté, il y a encore des besoins à remplir, il ne serait pas étonnant qu'un mouvement d'affaires plus actif se produisit prochainement. Il est presqu'impossible d'établir aujourd'hui une cote exacte : nous la donnerons dans une prochaine revue.

Blousses et déchets. — Situation inchangée.

Les ventes de laines à Anvers

Anvers, 12 novembre, 4 h. 10 s.

1925 balles de la Plata ont été mises en vente; 1126 ont été vendues.

295 balles de la Russie ont été mises en vente, 59 ont été vendues.

737 balles du Cap ont été mises en vente; 652 ont été vendues.

Les prix n'ont subi aucun changement.

ANVERS, 12 novembre.

Ce soir a été clôturée la dernière des enchères trimestrielles de laines en cette année.

Les quantités totales exposées s'élèvent à :

		DONT VENDU :
3.669 b.	Buenos-Ayres	1.652 b.
2.111 »	Montevideo	1.999 »
44 »	Rio-Grande	30 »
5.824 b.	La Plata	3.591 b.
549 »	Australie	491 »
1.678 »	Cap	1.346 »
176 »	Chili	15 »
2.200 »	Russie	375 »
585 b.	Espagne	28 ballots
877 »	Hongrie	66 »
10 b.	Indes	— b.
19 »	Maroc	19 »
141 »	et ballots lav. et div.	133 » et ballots
Total 12.039 balles et ballots		Total 6.064 balles et b.

Les enchères commencées avec animation, se sont faites par moments avec un peu moins d'entrain ; on peut en attribuer la cause à la composition des catalogues, qui comprenaient beaucoup de laines de provenances peu ou point recherchées en ce moment ainsi que diverses parties de laines de la Plata de 2de main, limitées au dela des cours pratiqués.

En somme le résultat de la vente, pour les laines de la Plata, a été plus favorable que l'on ne pouvait s'y attendre, en présence de la longue période de calme qui a régné sur tous les marchés depuis fin septembre.

Les prix payés, comparés à ceux des enchères du mois d'aout, s'établissent comme suit : Buenos-Ayres fines et supérieures (recherchées) en hausse de 5, parfois 10 centimes ; Buenos-Ayres moyennes et inférieures (délaissées,) environ cours d'août ; Montevideo toutes qualités, un peu en dessous de ces cours.